

PREFET DES BOUCHES DU RHONE

Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Marseille, 9 JAN, 2012

Service de Prévention des Risques

Le Directeur Régional

Nos réf. : 26

Gidic : 64 2139

Affaire suivie par : SPR/RIA et UT 13

Téléphone : 04 91 83 64 05

Télécopie : 04 91 83 64 40

à

M. le Directeur d'Elengy Fos

Terminaux Méthaniers de Fos/Mer  
Route des Plages Le Cavaou  
13270 Fos sur Mer

Objet : Conclusions de la visite d'inspection du 3 novembre 2011 (Fos-Cavaou)

Réf : Votre courrier du 16 novembre 2011

P.J. : 1 fiche de remarques

Monsieur,

Votre établissement de Fos-Cavaou a fait l'objet d'une visite d'inspection le 3 novembre 2011.

Cette visite, non exhaustive, était exclusivement axée autour du point particulier suivant :

- **Arrêté Ministériel du 4 octobre 2010, section 1 : « Dispositions relatives à la prévention des risques liés au vieillissement de certains équipements »**

Suite à cette visite d'inspection, une remarque vous a été notifiée par l'Inspecteur des installations classées. Par courrier visé en référence, vous m'avez fait part de vos observations, compléments d'information et/ou engagements en réponse à ces constats.

Au terme de cet échange, je vous prie de bien vouloir prendre connaissance des conclusions de l'inspection suite à cette visite :

Remarques particulières relevées:

La remarque a fait l'objet d'une réponse satisfaisante.



Ecarts relevés lors d'inspections précédentes :

Ce point n'a pas été traité, l'inspection étant exclusivement consacrée au point cité ci-dessus.

Sauf réserve de votre part motivée par des considérations prévues par la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et des articles L.110-1 4, L.124-1 , L.125-1, L.125-2, L.125-4 et L.521-7 du code de l'environnement, ce courrier sera publié sur le site Internet de la D.R.E.A.L. P.A.C.A.

Restant à votre écoute pour toute observation complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur et par délégation

**Le Chef de l'Unité  
Risques industriels accidents**



**François CHAMPEIX  
Ingénieur divisionnaire  
de l'industrie et des mines**